

ArianeGroup Holding

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

FORVIS MAZARS SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ArianeGroup Holding

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ArianeGroup Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ArianeGroup Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de M€ 2 673. La note 1-4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour la comptabilisation de ces titres et l'évaluation des dépréciations. Nous avons examiné ces méthodologies et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour évaluer ces immobilisations financières.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1^{er} avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:

D63D72CA1D274D5...

Jean-Luc Barlet

Jean-Christophe Goudard



COMPTES ANNUELS au 31/12/2024



ArianeGroup Holding SAS
51 ROUTE DE VERNEUIL
78130 LES MUREAUX

Sommaire

Page de garde.....
BILAN.....
Bilan - Actif.....
Bilan passif.....
COMPTE DE RESULTAT.....
Compte de résultat.....
Compte de résultat (suite).....
ANNEXES.....
Faits caractéristiques.....
Règles et méthodes comptables.....
INFORMATION SUR BILAN.....
Immobilisations.....
Amortissements.....
Filiales et participations.....
Liste filiales et participation.....
Etat des échéances.....
Sociétés liées & participations.....
Charges & produits constatés d'avance.....
Charges à Payer & Produits à Recevoir.....
Capital Social.....
Variation des capitaux propres.....
INFORMATION COMPTE DE RESULTAT.....
Provisions inscrites au bilan.....
Ventilation Chiffre d'affaires.....
Chges et Pdts exceptionnels.....
Chges et Pdts Financiers.....
ETATS ANNEXES.....
Engagements de Fin de Carrière.....
Engagement hors bilan.....
Ventilation de l'impôt.....
Fiscalité latente et différée.....
Effectif Moyen.....

BILAN

Bilan actif

Exprimé en K€

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40		40	40
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	40	0	40	40
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	103	1	102	
Immobilisations en cours	1 106		1 106	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 209	1	1 208	
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 340 912	667 826	2 673 086	2 652 453
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	3 340 912	667 826	2 673 086	2 652 453
Total Actif Immobilisé (II)	3 342 161	667 827	2 674 334	2 652 493
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	601		601	
Clients et comptes rattachés	4 038	2 015	2 023	4 187
Autres créances	733 614		733 614	756 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	738 253	2 015	736 238	760 832
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	449 549		449 549	401 813
TOTAL Disponibilités	449 549		449 549	401 813
Charges constatées d'avance	123		123	10
Total Actif Circulant (III)	1 187 925	2 015	1 185 910	1 162 655
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	4 530 086	669 841	3 860 244	3 815 148

Bilan passif

Exprimé en K€

BILAN-PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	dont versé : 374 091	374 091	374 091
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		3 289 007	3 289 007
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale		10 929	10 929
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		
TOTAL Réserves		10 929	10 929
Report à nouveau		(356 971)	(204 322)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(9 132)	(152 649)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		1	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 307 925	3 317 056
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		1 109	1 109
Provisions pour charges		4 432	4 220
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		5 541	5 329
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0		
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 820	6 018
Dettes fiscales et sociales		3 497	3 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		588	
Autres dettes		534 873	483 116
TOTAL Dettes d'exploitation		546 778	492 763
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		546 778	492 763
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 860 244	3 815 148

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023	
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	10 594	1 097	11 691	13 361	
Chiffres d'affaires nets	10 594	1 097	11 691	13 361	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transfert de charges			1 546	1 821	
Autres produits			0	0	
Total des produits d'exploitation (I)			13 237	15 182	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			13 165	12 306	
Impôts, taxes et versements assimilés			694	465	
Salaires et traitements			4 624	6 631	
Charges sociales			2 000	2 660	
Dotations d'exploitation			sur Dotations aux amortissements	1	
			immobilisations Dotations aux dépréciations		
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 479	792
Autres charges			41	828	
Total des charges d'exploitation (II)			22 003	23 682	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(8 766)	(8 499)	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			36 916	31 993	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			42	36	
Différences positives de change			33	101	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)			36 992	32 130	
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			24 110	167 083	
Intérêts et charges assimilées			13 239	10 792	
Différences négatives de change			6	106	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			37 356	177 980	
RÉSULTAT FINANCIER			(364)	(145 851)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(9 130)	(154 350)	

Compte de résultat (suite)

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(1)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1	(1 701)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	50 228	47 312
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	59 361	199 961
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(9 132)	(152 649)

ANNEXES

Faits caractéristiques

1. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE ET DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS le 31/12/2024 – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET DE LA SOCIETE

1.1 **Présentation de l'activité du Groupe et de la Société au cours de l'exercice**

1.1.1 **Activité du Groupe**

* **Faits marquants du Groupe**

Le Conseil d'administration de la Société (le "Conseil") a autorisé, en 2024, les opérations suivantes :

- Lancement du projet d'harmonisation des statuts sociaux au sein d'ArianeGroup France (mars 2024) ;
- Financement de la phase 2 et augmentation de capital de MaiaSpace par l'émission d'actions assorties de bons de souscription (mars 2024) ;
- Projet de relocalisation de bureaux en région parisienne : résiliation des baux existants (bail d'Arianespace à Evry, bail de MaiaSpace à La Défense, bail d'ArianeGroup à Paris-Le Ponant) et signature d'un bail relatif à la location par AGH de bureaux situés dans le bâtiment Watt à La Défense ainsi que les contrats de sous-locations avec AGS, Arianespace et MaiaSpace respectivement (mai 2024) ;
- Poursuite du projet de cession des parcelles de la zone Super Sud du site AGS des Mureaux (mai 2024) ;
- Lancement du projet de réorganisation Arianespace Next dont la mise en œuvre est soumise à l'issue des consultations sociales et à la vérification du respect des engagements pris vis-à-vis de la Commission Européenne. Ce projet fait suite aux décisions des Etats participants de l'ESA, lors du sommet de Séville en novembre 2023, de transférer à Avio l'exploitation commerciale des lanceurs Vega et les contrats de services de lancements associés (juin 2024) ;
- Signature du Term Sheet entre Arianespace et Avio relatif aux modalités de transfert de l'exploitation des lanceurs Vega, après clôture des derniers points bloquants (juillet 2024) ;
- Mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection des intérêts d'Arianespace suite à la décision d'EUMETSAT de résilier le contrat de lancement relatif au satellite MTG-S1 (juillet 2024) ;
- Acquisition auprès de la SNCF de parcelles situées sur le site AGS des Mureaux (septembre 2024) ;
- Plan moyen terme d'ArianeGroup (Operating plan) pour la période 2025-2029 et budget 2025, étant précisé que le financement des phases suivantes de la feuille de route MaiaSpace fera l'objet d'une revue spécifique en 2025 (octobre 2024) ;
- Sélection de RSE France (APAVE) en tant qu'auditeur de durabilité pour les exercices 2025 et 2026, conformément à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à laquelle le groupe sera soumis à compter de l'exercice 2025 (décembre 2024);
- Poursuite des activités des phases 1 et 2 du programme Maia, sans injection de liquidité supplémentaire, et ce jusqu'au jalon de décision d'engagement de la phase 3 attendu mi-2025 (décembre 2024).

Le 28 mars 2024, par décision des associés, les statuts d'AGH, AGS et MaiaSpace ont été modifiés pour prendre en compte la signature de l'avenant à la convention relative au dispositif de protection des intérêts nationaux (DPIN), de la convention relative aux actifs sensibles de MaiaSpace et la conversion d'une action ordinaire en action de préférence détenue par AGH dans le capital de MaiaSpace.

Au cours de l'exercice, les évolutions suivantes du Comité Exécutif d'ArianeGroup et mandats sociaux d'AGH et AGS ont été approuvées par le Conseil :

- Mai : nomination prenant effet le 1er juin 2024 de Mme Sarah-Pearl Bokobza aux fonctions de directrice de la Communication d'ArianeGroup en remplacement de M. Olivier Lapy ;
- Juin : les changements suivants ont été approuvés :

· Nomination prenant effet le 1er août 2024 de M. Akilles Loudière, en sus de ses fonctions de directeur Digital & Transformation, aux fonctions de directeur Qualité en remplacement de M. Philippe Girard dans le cadre du projet de regroupement des directions Qualité et Digital & Transformation. La nouvelle direction a été renommée Quality Performance & Digital à compter du 1er octobre 2024 ;

· Nomination prenant effet le 15 novembre 2024 de M. Philippe Clar aux fonctions de directeur des Programmes Civils en remplacement de M. Franck Huiban ;

· Nomination prenant effet le 1er janvier 2025 de M. Franck Huiban aux fonctions de Secrétaire Général d'ArianeGroup en remplacement de M. Gilles Fonblanc ;

- Juillet : nomination prenant effet le 1er octobre 2024 de M. Vincent Péry aux fonctions de directeur des Programmes Défense en remplacement de M. Philippe Clar ;

- Octobre : nomination prenant effet le 1er janvier 2025 de M. Franck Huiban aux mandats de Président d'AGS et de Directeur Général Délégué d'AGH, en remplacement de M. Gilles Fonblanc.

Enfin, la composition du Conseil et de ses Comités a évolué en 2024 :

- Avril : M. Matthieu Louvot a été nommé en remplacement de M. Antoine Bouvier en tant que membre du Conseil sur proposition d'Airbus et membre des Comités Stratégie (STC) et Spécial France (SFC) du Conseil. Il a également été nommé président du SFC ;

- Mai : M. Jesus de Miguel Rodriguez été nommé en remplacement de M. Xavier Tardy en tant que membre du Conseil sur proposition d'Airbus et membre du Comité Audit & Risques, Finances, Conformité (ARFCC) ;

- Juin : M. Matthieu Louvot a été nommé Président du Conseil succédant à M. Eric Dalbiès, ce dernier demeurant membre du Conseil ;

- Septembre : M. Olivier Lecointe a été nommé en remplacement de M. Alexandre Lahousse en tant que représentant de l'Etat au Conseil ;

- Octobre : MM. Matthieu Louvot et Stéphane Cueille ont été nommés en tant que membres du Comité Programmes Civils (CPC), et MM. Edgar Baixo et M. Gerd Weber, experts au sein du CPC nommés sur proposition de Safran et d'Airbus respectivement ;

- Octobre : M. Vincent Péry a été nommé secrétaire du SFC en remplacement de M. Philippe Clar.

1.1.2 Activité de la Société

Les faits marquants de la Société ont été les suivants :

- Au cours de l'exercice 2024, AGH a poursuivi son rôle d'animatrice du Groupe (direction et gouvernance du Groupe et services rendus aux filiales) et a été amenée à renforcer les fonds propres de MaiaSpace (augmentation de capital réalisée le 5 mars 2024).

- Loi française sur le devoir de vigilance : le rapport 2024 rend compte de la politique du Groupe sur les sujets visés par la loi du 27 mars 2017, des actions menées au cours de l'exercice 2024 et des objectifs planifiés.

- Dans le cadre de la gouvernance du Groupe et des exigences de la loi allemande sur la diligence raisonnable dans la chaîne de valeur (« Lieferkettengesetz »), ArianeGroup a nommé en 2024 une référente Groupe en matière de droits humains et impacts environnementaux dans la chaîne de valeur et publié ses engagements dans ce domaine. Le premier rapport auprès des autorités allemandes sera réalisé début 2025.

1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Début 2025, Thalès Alenia Space a notifié à ArianeGroup GmbH ("AGG") son intention de rompre unilatéralement le contrat de développement pour la solution de propulsion orbitale RIT2X. Cette intention n'avait pas été communiquée en 2024.

Le 06 mars 2025, le deuxième vol d'Ariane 6, premier de la phase de transition entre le développement et l'exploitation stabilisée du lanceur, a été un succès, permettant la mise sur orbite du satellite CSO3 pour le compte de la DGA.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 3 860 244,04 K€ et le résultat s'élève à -9 132 K€
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables :

Les comptes sociaux au 31/12/2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 publié par arrêté du 26 décembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 - IMMOBILISATIONS

1-1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement le nom de marque "Ariane", acquis au cours de l'exercice 2016.

Amortissements

Ni amortissement ni dépréciation est pratiqué à la fin de cet exercice.

1-2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont basés sur les durées d'utilité des actifs et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux appliqués prorata temporis sont détaillés ci-dessous :

- Constructions : entre 15 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 20 ans,
- Matériel, outillage : entre 5 et 15 ans,
- Autres immobilisations : entre 3 et 15 ans.

Les immobilisations acquises figurant à l'actif du bilan sont amorties selon le mode linéaire.

La différence entre l'amortissement total et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et figure au passif au poste provision réglementée.

1-3 Test de dépréciation (immobilisations corporelles et incorporelles) :

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de dépréciations si leur caractère recouvrable est incertain.

2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et les charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe 3),
- Les engagements au titre des médailles du travail (voir paragraphe 4).

3 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la Convention Collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

Ces régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un actuaire externe selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couverture, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2024, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	AGH SAS
Taux d'inflation	2,00%
Taux d'actualisation	3,25%
Table de mortalité	Table TV 2018-2020
Age de départ en retraite	Age par génération
Taux de charges sociales	47,29%

Age de départ en retraite

En raison de la réforme de 2023, l'âge de la retraite des cadres a été progressivement décalé de 64 à 65 ans et, pour les non-cadres, de 62 à 63 ans. En effet, si la réforme a porté l'âge légal de la retraite à 64 ans dans le cas général, elle a également assoupli et élargi les conditions d'accès au dispositif des carrières longues.

	31/12/2024
Année de naissance	Management
Avant le 01/09/1961	64
1961	64
1962	64,25
1963	64,5
1964	64,75
1965 et après	65

Taux de revalorisation des salaires :

Les taux ont été uniformisés sur la base d'une étude effectuée par la Direction des Ressources Humaines soit une moyenne de 3,8% sur l'exercice 2024.

Tables de mobilité :

Les taux annuels moyens de mobilité ont également été uniformisés sur la base de l'historique des départs des exercices 2017 à 2019, en retenant des taux distincts pour les cadres et les non cadres.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

4 - PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL

L'entreprise comptabilise une provision sur les médailles du travail conformément à la Recommandation CNC n° 03-R.01 (avis CNC n°2004-05, §2).

La provision est calculée:

- sur la base des salariés présents au 31 décembre 2024,
- au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille,
- en prenant en compte la gratification qui correspond à l'échelon à venir,
- en considérant que tous les salariés demandent la médaille du travail,
- en actualisant les montants.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

5 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier :

- La valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées,
- La valorisation des participations selon la méthode des DCF.

6 - CONSOLIDATION

ARIANEGROUP HOLDING SAS est l'entité consolidante du Groupe ARIANEGROUP.

Par ailleurs, ArianeGroup Holding étant contrôlée conjointement par :

- Airbus Group SE, 383 474 814 001 00, 30 Mendelweg CS Leiden Pays-Bas,
- Safran SA, 562 082 909 011 90, 2 Boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris.

Les comptes individuels de la Société sont consolidés par mise en équivalence dans les comptes consolidés des groupes Airbus et Safran.

7 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8 - INTEGRATION FISCALE ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

- La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place le 1er janvier 2017.
- ArianeGroup Holding SAS est tête de groupe de l'intégration fiscale. Les conventions d'intégration fiscale prévoient que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS.

9 - TRANSACTIONS DES PARTIES LIEES

Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

INFORMATION SUR BILAN

Immobilisations

Exprimé en K€

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
<i>Frais d'établissement et de développement (I)</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</i>		40			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			103	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				1 106	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				1 209	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		3 296 280		45 004	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)		3 296 280		45 004	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 296 320		46 213	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
<i>Frais d'établissement et de développement (I)</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</i>				40	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			103	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				1 106	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				1 209	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		372		3 340 912	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)		372		3 340 912	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		372		3 342 161	

Amortissements

Exprimé en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		1		1		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1		1		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1		1		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.		1					1
Emball.							
CORPO.		1					1
Acquis. de titres							
TOTAL		1					1
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 7

IDENTIFICATION			CAPITAL DETENU	ADRESSE				
Forme Juridique	Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune	Pays
SAS	ARIANEGROUP	519032247	100,00%	51	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE
GMBH	ARIANEGROUP		100,00%	1	ROBERT-KOCH-STR	82014	TAUFKIRCHEN	ALLEMAGNE
SA	ARIANESPACE PARTICIPATION	350012522	62,10%		BOULEVARD DE L'EUROPE	91000	EVRY-COURCOURONNES	FRANCE
SAS	MAIASPACE	824528129	100,00%		FORET DE VERNON	27200	VERNON	FRANCE
SA	STARSEM	408751501	35,00%	2	RUE FRANCOIS TRUFFAUT	91080	EVRY-COURCOURONNES	FRANCE
SAS	ARIANEGROUP PROJ1	938883246	100,00%	51	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE
SAS	ARIANEGROUP PROJ2	938895257	100,00%	51	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE

Liste des filiales et des participations

Exprimé en K€

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
ARIANEGROUP	265 904	2 238 473	100,00%	2 678 382	2 381 282			1 795 404	(28 739)	
ARIANEGROUP GMBH	338	(8 250)	100,00%	440 368	255 921	35 200		331 066	4 666	
ARIANESPACE PARTICIPATION	3 938	(49 222)	62,10%	138 702					(24 052)	
MAIASPACE	21 225	38 598	100,00%	83 456	35 879			4 775	(23 999)	
AG PROJ1	2		100,00%	2	2					
AG PROJ2	2		100,00%	2	2					
Participations (10 à 50% du capital)										
STARSEM (4)	1 310	1 954	35,00%						(214)	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2023, en l'absence d'informations disponibles à date pour l'exercice 2024

Les données financières présentées dans le tableau des filiales et participations ci-dessus correspondent à des données relatives à l'exercice clos le 31/12/2024 non arrêtées et/ou non auditées

Etats des échéances des créances et des dettes

Exprimé en K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			4 038	4 038		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		114 249	31 104	83 145	
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 666	1 666		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés			617 007	617 007		
Débiteurs divers			692	692		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			737 651	654 506	83 145	
Charges constatées d'avance			123	123		
TOTAL DES CREANCES			737 775	654 629	83 145	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			7 820	7 820		
Personnel et comptes rattachés			1 416	1 416		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			886	886		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 056	1 056		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		138	138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			588	588		
Groupes et associés			534 873	453 374	81 499	
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			546 778	465 279	81 499	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Exprimé en K€

	Montant concernant les entreprises	
	avec un lien de participation > 50 %	avec un lien de participation <= 50%
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	2 673 086	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	2 673 086	
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés	1 079	2 959
Autres créances	35 265	581 742
Capital souscrit appelé non versé		
	36 344	584 701
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 220	798
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	386 384	36 710
	503 604	37 508

Charges constatées d'avance

Exprimé en K€

Charges constatées d'avance	2024			2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance - Abonnement Francis Lefebvre 2025	3			10		
Charges constatées d'avance - Prov° / Charges 1T25 WATT	120					
TOTAL	123			10		

Produits constatés d'avance

Exprimé en K€

Produits constatés d'avance	2024			2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation contrats clients						
PCA sur chiffre d'affaires à l'avancement des coûts						
TOTAL						

Charges à payer

Exprimé en K€

Charges à payer	2024	2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 995	1 662
Dettes fiscales et sociales	2 158	2 801
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		420
Total		4 883

Produits à recevoir

Exprimé en K€

Produits à recevoir	2024	2023
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	674	2 250
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques		
Autres créances	1	
Disponibilités		
Total	675	2 250

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 374 091 284 €. Il est composé de 374 091 284 actions (1 € l'unité).

Le capital social de 374 091 284 € est entièrement libéré.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	374 091 284			374 091 284	1,00 €
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	374 091 284			374 091 284	

La répartition par principaux actionnaires est la suivante :

Rubriques	Pays	Nombre d'actions détenues	Montant en €	% détenu
Airbus Defence and Space Holding France SAS	France	187 045 642	187 045 642	50%
Safran SA	France	187 045 642	187 045 642	50%
TOTAL		374 091 284	374 091 284	100%

Variation des capitaux propres

Exprimé en K€

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Distribut. Dividendes	Clôture
Capital social ou individuel	374 091						374 091
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	3 289 007						3 289 007
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	10 929						10 929
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Dividendes							
Report à nouveau	(204 322)			(152 649)			(356 971)
Résultat de l'exercice	(152 649)	(9 132)		152 649			(9 132)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées		1					1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 317 056	(9 131)					3 307 925

INFORMATION SUR COMPTE DE RESULTAT

Provisions inscrites au Bilan

Exprimé en K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		1		1
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)		1		1
Provisions pour litige	157			157
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	4 220	1 590	1 378	4 432
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	952			952
TOTAL (II)	5 329	1 590	1 378	5 541
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	643 827	23 999		667 826
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	2 015			2 015
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	645 841	23 999		669 841
TOTAL GENERAL (I + II + III)	651 170	25 591	1 378	675 383
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 479	1 336	
Dont dotations et reprises financières		24 110	42	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K€

Ventilation du chiffre d'affaires	2024	2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	11 691	13 361	-12%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	10 594	12 144	-13%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 097	1 217	-10%
Chiffres d'affaires nets	11 691	13 361	-12%

Charges et produits exceptionnels

Exprimé en K€

2024

2023

Libellé	2024		2023	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges et Produits exceptionnels sur amortissements	1			
Charges et Produits exceptionnels sur cessions d'éléments d'actifs Pénalités et Amendes Fiscales				
TOTAL	1			
Résultat exceptionnel (-Perte / +Profit) :	-1		0	

Charges financières

Exprimé en K€	2024	2023
Dotations financières aux amortissements et provisions	24 110	167 083
Intérêts et charges assimilées	13 239	10 792
Différences négatives de change	6	106
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	37 356	177 980

Produits financiers

Exprimé en K€	2024	2023
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	36 916	31 993
Reprises sur provisions et transferts de charges	42	36
Différences positives de change	33	101
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	36 992	32 130

Résultat financier (-Perte / +Profit) :	(364)	(145 851)
--	--------------	------------------

ETATS ANNEXES

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospectrice avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Engagement total des droits acquis</i>	2 274
<i>Abondement CET</i>	35
<i>Coût des services rendus non-reconnus</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	0
Engagements provisionnés au bilan	2 309

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Droits acquis durant la période</i>	252
<i>Droits utilisés durant la période</i>	
<i>Changement d'hypothèse</i>	(118)
<i>Reprise Opérationnelle</i>	(48)
<i>Nouvel Accord Airbus</i>	(63)
Charge nette	23
<i>Changement d'estimation (1)</i>	
<i>Changement de méthode</i>	
<i>Variation de périmètre</i>	
Variation de la provision	23

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

ENGAGEMENTS HORS BILAN EN K €

Exprimé en K€

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2024
Avals et cautions :	467
TOTAL	467

En marge de l'acquisition des parts du CNES dans Arianespace Participation, et dans le cadre de la modification de la gouvernance d'Arianespace SA (transformée depuis en SAS), ArianeGroup Holding a octroyé un put à certains actionnaires minoritaires d'Arianespace SA (actionnaires minoritaires appelés au niveau de l'actionnariat d'Arianespace Participation). Cette option est activable en cas de désaccord entre les membres du Conseil d'Administration d'AEP au titre des décisions stratégiques à prendre ("deadlock mecanism") et s'éteindra au 1er anniversaire du vol inaugural

Exprimé en K€

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2024
Avals et cautions :	697
TOTAL	697

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en K€

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt Exigible	Résultat net après impôt
Résultat courant	(9 130)		(9 130)
Résultat exceptionnel	(1)		(1)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion N			
Impôt à l'étranger			
Impôt société de l'intégration fiscale			
Charge IS Filles			
RESULTAT COMPTABLE	(9 131)		(9 131)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'IMPÔT

K€

Charge d'IS que la société aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale	0
Montant des déficits reportables avant intégration fiscale	0

SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Exprimé en K€

Rubriques	BASE	Impôt Différé
<p>IMPOT DU SUR :</p> <p>Provisions réglementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Amortissements dérogatoires * Provision pour hausse des prix <p>Changement méthode (avancement des couts) IFRS15</p> <p>Plus-values :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Immobilisations non amortissables * Immobilisations amortissables <p>Provisions réglementées liées à l'APA :</p>		
TOTAL ACCROISSEMENTS		
<p>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</p> <p>Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Participation des salariés * Autres <p>A déduire ultérieurement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Provision retraite * Provision pour risques et charges * Provision pour dépréciation créances * Autre clôture 		
TOTAL ALLEGEMENTS	19 926	5 147
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		5 147

Les accroissements et allègements d'impôts ont été calculés avec les taux d'impôts sur les sociétés votés en décembre 2019 (Loi 2019-1479 du 28/12/2019 publiée au Journal Officiel n° 0302 du 29/12/2019), et ce en fonction des années provisionnelles de dénouement des différentes bases

2025

IS – Article 219 CGI	25,00%
Contribution sociale – Article 235 ter ZC	3,30%
Taux retenus pour calcul des Impôts latents	25,83%

Effectif Moyen

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	19	19			19	19
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise						
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	19	19	0	0	19	19

ArianeGroup Holding

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

FORVIS MAZARS SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ArianeGroup Holding

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ArianeGroup Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ArianeGroup Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de M€ 2 673. La note 1-4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour la comptabilisation de ces titres et l'évaluation des dépréciations. Nous avons examiné ces méthodologies et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour évaluer ces immobilisations financières.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1^{er} avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:

D63D72CA1D274D5...

Jean-Luc Barlet

Jean-Christophe Goudard



COMPTES ANNUELS au 31/12/2024



ArianeGroup Holding SAS
51 ROUTE DE VERNEUIL
78130 LES MUREAUX

Sommaire

Page de garde.....	
BILAN.....	
Bilan - Actif.....	
Bilan passif.....	
COMPTE DE RESULTAT.....	
Compte de résultat.....	
Compte de résultat (suite).....	
ANNEXES.....	
Faits caractéristiques.....	
Règles et méthodes comptables.....	
INFORMATION SUR BILAN.....	
Immobilisations.....	
Amortissements.....	
Filiales et participations.....	
Liste filiales et participation.....	
Etat des échéances.....	
Sociétés liées & participations.....	
Charges & produits constatés d'avance.....	
Charges à Payer & Produits à Recevoir.....	
Capital Social.....	
Variation des capitaux propres.....	
INFORMATION COMPTE DE RESULTAT.....	
Provisions inscrites au bilan.....	
Ventilation Chiffre d'affaires.....	
Chges et Pdts exceptionnels.....	
Chges et Pdts Financiers.....	
ETATS ANNEXES.....	
Engagements de Fin de Carrière.....	
Engagement hors bilan.....	
Ventilation de l'impôt.....	
Fiscalité latente et différée.....	
Effectif Moyen.....	

BILAN

Bilan actif

Exprimé en K€

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40		40	40
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	40	0	40	40
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	103	1	102	
Immobilisations en cours	1 106		1 106	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 209	1	1 208	
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 340 912	667 826	2 673 086	2 652 453
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	3 340 912	667 826	2 673 086	2 652 453
Total Actif Immobilisé (II)	3 342 161	667 827	2 674 334	2 652 493
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	601		601	
Clients et comptes rattachés	4 038	2 015	2 023	4 187
Autres créances	733 614		733 614	756 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	738 253	2 015	736 238	760 832
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	449 549		449 549	401 813
TOTAL Disponibilités	449 549		449 549	401 813
Charges constatées d'avance	123		123	10
Total Actif Circulant (III)	1 187 925	2 015	1 185 910	1 162 655
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	4 530 086	669 841	3 860 244	3 815 148

Bilan passif

Exprimé en K€

BILAN-PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	dont versé : 374 091	374 091	374 091
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		3 289 007	3 289 007
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale		10 929	10 929
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		
TOTAL Réserves		10 929	10 929
Report à nouveau		(356 971)	(204 322)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(9 132)	(152 649)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		1	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 307 925	3 317 056
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		1 109	1 109
Provisions pour charges		4 432	4 220
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		5 541	5 329
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0		
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 820	6 018
Dettes fiscales et sociales		3 497	3 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		588	
Autres dettes		534 873	483 116
TOTAL Dettes d'exploitation		546 778	492 763
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		546 778	492 763
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 860 244	3 815 148

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	10 594	1 097	11 691	13 361
Chiffres d'affaires nets	10 594	1 097	11 691	13 361
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transfert de charges			1 546	1 821
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			13 237	15 182
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 165	12 306
Impôts, taxes et versements assimilés			694	465
Salaires et traitements			4 624	6 631
Charges sociales			2 000	2 660
Dotations d'exploitation			sur Dotations aux amortissements	1
			immobilisations Dotations aux dépréciations	
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 479
Autres charges			41	828
Total des charges d'exploitation (II)			22 003	23 682
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(8 766)	(8 499)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			36 916	31 993
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			42	36
Différences positives de change			33	101
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			36 992	32 130
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			24 110	167 083
Intérêts et charges assimilées			13 239	10 792
Différences négatives de change			6	106
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			37 356	177 980
RÉSULTAT FINANCIER			(364)	(145 851)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(9 130)	(154 350)

Compte de résultat (suite)

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(1)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1	(1 701)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	50 228	47 312
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	59 361	199 961
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(9 132)	(152 649)

ANNEXES

Faits caractéristiques

1. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE ET DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS le 31/12/2024 – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET DE LA SOCIETE

1.1 **Présentation de l'activité du Groupe et de la Société au cours de l'exercice**

1.1.1 **Activité du Groupe**

* **Faits marquants du Groupe**

Le Conseil d'administration de la Société (le "Conseil") a autorisé, en 2024, les opérations suivantes :

- Lancement du projet d'harmonisation des statuts sociaux au sein d'ArianeGroup France (mars 2024) ;
- Financement de la phase 2 et augmentation de capital de MaiaSpace par l'émission d'actions assorties de bons de souscription (mars 2024) ;
- Projet de relocalisation de bureaux en région parisienne : résiliation des baux existants (bail d'Arianespace à Evry, bail de MaiaSpace à La Défense, bail d'ArianeGroup à Paris-Le Ponant) et signature d'un bail relatif à la location par AGH de bureaux situés dans le bâtiment Watt à La Défense ainsi que les contrats de sous-locations avec AGS, Arianespace et MaiaSpace respectivement (mai 2024) ;
- Poursuite du projet de cession des parcelles de la zone Super Sud du site AGS des Mureaux (mai 2024) ;
- Lancement du projet de réorganisation Arianespace Next dont la mise en œuvre est soumise à l'issue des consultations sociales et à la vérification du respect des engagements pris vis-à-vis de la Commission Européenne. Ce projet fait suite aux décisions des Etats participants de l'ESA, lors du sommet de Séville en novembre 2023, de transférer à Avio l'exploitation commerciale des lanceurs Vega et les contrats de services de lancements associés (juin 2024) ;
- Signature du Term Sheet entre Arianespace et Avio relatif aux modalités de transfert de l'exploitation des lanceurs Vega, après clôture des derniers points bloquants (juillet 2024) ;
- Mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection des intérêts d'Arianespace suite à la décision d'EUMETSAT de résilier le contrat de lancement relatif au satellite MTG-S1 (juillet 2024) ;
- Acquisition auprès de la SNCF de parcelles situées sur le site AGS des Mureaux (septembre 2024) ;
- Plan moyen terme d'ArianeGroup (Operating plan) pour la période 2025-2029 et budget 2025, étant précisé que le financement des phases suivantes de la feuille de route MaiaSpace fera l'objet d'une revue spécifique en 2025 (octobre 2024) ;
- Sélection de RSE France (APAVE) en tant qu'auditeur de durabilité pour les exercices 2025 et 2026, conformément à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à laquelle le groupe sera soumis à compter de l'exercice 2025 (décembre 2024) ;
- Poursuite des activités des phases 1 et 2 du programme Maia, sans injection de liquidité supplémentaire, et ce jusqu'au jalon de décision d'engagement de la phase 3 attendu mi-2025 (décembre 2024).

Le 28 mars 2024, par décision des associés, les statuts d'AGH, AGS et MaiaSpace ont été modifiés pour prendre en compte la signature de l'avenant à la convention relative au dispositif de protection des intérêts nationaux (DPIN), de la convention relative aux actifs sensibles de MaiaSpace et la conversion d'une action ordinaire en action de préférence détenue par AGH dans le capital de MaiaSpace.

Au cours de l'exercice, les évolutions suivantes du Comité Exécutif d'ArianeGroup et mandats sociaux d'AGH et AGS ont été approuvées par le Conseil :

- Mai : nomination prenant effet le 1er juin 2024 de Mme Sarah-Pearl Bokobza aux fonctions de directrice de la Communication d'ArianeGroup en remplacement de M. Olivier Lapy ;
- Juin : les changements suivants ont été approuvés :

· Nomination prenant effet le 1er août 2024 de M. Akilles Loudière, en sus de ses fonctions de directeur Digital & Transformation, aux fonctions de directeur Qualité en remplacement de M. Philippe Girard dans le cadre du projet de regroupement des directions Qualité et Digital & Transformation. La nouvelle direction a été renommée Quality Performance & Digital à compter du 1er octobre 2024 ;

· Nomination prenant effet le 15 novembre 2024 de M. Philippe Clar aux fonctions de directeur des Programmes Civils en remplacement de M. Franck Huiban ;

· Nomination prenant effet le 1er janvier 2025 de M. Franck Huiban aux fonctions de Secrétaire Général d'ArianeGroup en remplacement de M. Gilles Fonblanc ;

- Juillet : nomination prenant effet le 1er octobre 2024 de M. Vincent Péry aux fonctions de directeur des Programmes Défense en remplacement de M. Philippe Clar ;

- Octobre : nomination prenant effet le 1er janvier 2025 de M. Franck Huiban aux mandats de Président d'AGS et de Directeur Général Délégué d'AGH, en remplacement de M. Gilles Fonblanc.

Enfin, la composition du Conseil et de ses Comités a évolué en 2024 :

- Avril : M. Matthieu Louvot a été nommé en remplacement de M. Antoine Bouvier en tant que membre du Conseil sur proposition d'Airbus et membre des Comités Stratégie (STC) et Spécial France (SFC) du Conseil. Il a également été nommé président du SFC ;

- Mai : M. Jesus de Miguel Rodriguez été nommé en remplacement de M. Xavier Tardy en tant que membre du Conseil sur proposition d'Airbus et membre du Comité Audit & Risques, Finances, Conformité (ARFCC) ;

- Juin : M. Matthieu Louvot a été nommé Président du Conseil succédant à M. Eric Dalbiès, ce dernier demeurant membre du Conseil ;

- Septembre : M. Olivier Lecointe a été nommé en remplacement de M. Alexandre Lahousse en tant que représentant de l'Etat au Conseil ;

- Octobre : MM. Matthieu Louvot et Stéphane Cueille ont été nommés en tant que membres du Comité Programmes Civils (CPC), et MM. Edgar Baixo et M. Gerd Weber, experts au sein du CPC nommés sur proposition de Safran et d'Airbus respectivement ;

- Octobre : M. Vincent Péry a été nommé secrétaire du SFC en remplacement de M. Philippe Clar.

1.1.2 Activité de la Société

Les faits marquants de la Société ont été les suivants :

- Au cours de l'exercice 2024, AGH a poursuivi son rôle d'animatrice du Groupe (direction et gouvernance du Groupe et services rendus aux filiales) et a été amenée à renforcer les fonds propres de MaiaSpace (augmentation de capital réalisée le 5 mars 2024).

- Loi française sur le devoir de vigilance : le rapport 2024 rend compte de la politique du Groupe sur les sujets visés par la loi du 27 mars 2017, des actions menées au cours de l'exercice 2024 et des objectifs planifiés.

- Dans le cadre de la gouvernance du Groupe et des exigences de la loi allemande sur la diligence raisonnable dans la chaîne de valeur (« Lieferkettengesetz »), ArianeGroup a nommé en 2024 une référente Groupe en matière de droits humains et impacts environnementaux dans la chaîne de valeur et publié ses engagements dans ce domaine. Le premier rapport auprès des autorités allemandes sera réalisé début 2025.

1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Début 2025, Thalès Alenia Space a notifié à ArianeGroup GmbH ("AGG") son intention de rompre unilatéralement le contrat de développement pour la solution de propulsion orbitale RIT2X. Cette intention n'avait pas été communiquée en 2024.

Le 06 mars 2025, le deuxième vol d'Ariane 6, premier de la phase de transition entre le développement et l'exploitation stabilisée du lanceur, a été un succès, permettant la mise sur orbite du satellite CSO3 pour le compte de la DGA.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 3 860 244,04 K€ et le résultat s'élève à -9 132 K€
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables :

Les comptes sociaux au 31/12/2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 publié par arrêté du 26 décembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 - IMMOBILISATIONS

1-1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement le nom de marque "Ariane", acquis au cours de l'exercice 2016.

Amortissements

Ni amortissement ni dépréciation est pratiqué à la fin de cet exercice.

1-2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont basés sur les durées d'utilité des actifs et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux appliqués prorata temporis sont détaillés ci-dessous :

- Constructions : entre 15 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 20 ans,
- Matériel, outillage : entre 5 et 15 ans,
- Autres immobilisations : entre 3 et 15 ans.

Les immobilisations acquises figurant à l'actif du bilan sont amorties selon le mode linéaire.

La différence entre l'amortissement total et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et figure au passif au poste provision réglementée.

1-3 Test de dépréciation (immobilisations corporelles et incorporelles) :

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de dépréciations si leur caractère recouvrable est incertain.

2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et les charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe 3),
- Les engagements au titre des médailles du travail (voir paragraphe 4).

3 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la Convention Collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

Ces régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un actuaire externe selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couverture, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2024 , les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	AGH SAS
Taux d'inflation	2,00%
Taux d'actualisation	3,25%
Table de mortalité	Table TV 2018-2020
Age de départ en retraite	Age par génération
Taux de charges sociales	47,29%

Age de départ en retraite

En raison de la réforme de 2023, l'âge de la retraite des cadres a été progressivement décalé de 64 à 65 ans et, pour les non-cadres, de 62 à 63 ans. En effet, si la réforme a porté l'âge légal de la retraite à 64 ans dans le cas général, elle a également assoupli et élargi les conditions d'accès au dispositif des carrières longues.

	31/12/2024
Année de naissance	Management
Avant le 01/09/1961	64
1961	64
1962	64,25
1963	64,5
1964	64,75
1965 et après	65

Taux de revalorisation des salaires :

Les taux ont été uniformisés sur la base d'une étude effectuée par la Direction des Ressources Humaines soit une moyenne de 3,8% sur l'exercice 2024.

Tables de mobilité :

Les taux annuels moyens de mobilité ont également été uniformisés sur la base de l'historique des départs des exercices 2017 à 2019, en retenant des taux distincts pour les cadres et les non cadres.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

4 - PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL

L'entreprise comptabilise une provision sur les médailles du travail conformément à la Recommandation CNC n° 03-R.01 (avis CNC n°2004-05, §2).

La provision est calculée:

- sur la base des salariés présents au 31 décembre 2024,
- au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille,
- en prenant en compte la gratification qui correspond à l'échelon à venir,
- en considérant que tous les salariés demandent la médaille du travail,
- en actualisant les montants.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

5 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier :

- La valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées,
- La valorisation des participations selon la méthode des DCF.

6 - CONSOLIDATION

ARIANEGROUP HOLDING SAS est l'entité consolidante du Groupe ARIANEGROUP.

Par ailleurs, ArianeGroup Holding étant contrôlée conjointement par :

- Airbus Group SE, 383 474 814 001 00, 30 Mendelweg CS Leiden Pays-Bas,
- Safran SA, 562 082 909 011 90, 2 Boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris.

Les comptes individuels de la Société sont consolidés par mise en équivalence dans les comptes consolidés des groupes Airbus et Safran.

7 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8 - INTEGRATION FISCALE ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

- La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place le 1er janvier 2017.
- ArianeGroup Holding SAS est tête de groupe de l'intégration fiscale. Les conventions d'intégration fiscale prévoient que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS.

9 - TRANSACTIONS DES PARTIES LIEES

Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

INFORMATION SUR BILAN

Immobilisations

Exprimé en K€

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
<i>Frais d'établissement et de développement (I)</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</i>		40			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			103	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				1 106	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				1 209	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		3 296 280		45 004	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)		3 296 280		45 004	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 296 320		46 213	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
<i>Frais d'établissement et de développement (I)</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)</i>				40	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			103	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				1 106	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				1 209	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		372		3 340 912	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)		372		3 340 912	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		372		3 342 161	

Amortissements

Exprimé en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements							
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		1		1		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1		1		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1		1		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.			1				1
Emball.							
CORPO.			1				1
Acquis. de titres							
TOTAL			1				1
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 7

IDENTIFICATION			CAPITAL DETENU	ADRESSE				
Forme Juridique	Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune	Pays
SAS	ARIANEGROUP	519032247	100,00%	51	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE
GMBH	ARIANEGROUP		100,00%	1	ROBERT-KOCH-STR	82014	TAUFKIRCHEN	ALLEMAGNE
SA	ARIANESPACE PARTICIPATION	350012522	62,10%		BOULEVARD DE L'EUROPE	91000	EVRY-COURCOURONNES	FRANCE
SAS	MAIASPACE	824528129	100,00%		FORET DE VERNON	27200	VERNON	FRANCE
SA	STARSEM	408751501	35,00%	2	RUE FRANCOIS TRUFFAUT	91080	EVRY-COURCOURONNES	FRANCE
SAS	ARIANEGROUP PROJ1	938883246	100,00%	51	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE
SAS	ARIANEGROUP PROJ2	938895257	100,00%	51	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE

Liste des filiales et des participations

Exprimé en K€

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
ARIANEGROUP	265 904	2 238 473	100,00%	2 678 382	2 381 282			1 795 404	(28 739)	
ARIANEGROUP GMBH	338	(8 250)	100,00%	440 368	255 921	35 200		331 066	4 666	
ARIANESPACE PARTICIPATION	3 938	(49 222)	62,10%	138 702					(24 052)	
MAIASPACE	21 225	38 598	100,00%	83 456	35 879			4 775	(23 999)	
AG PROJ1	2		100,00%	2	2					
AG PROJ2	2		100,00%	2	2					
Participations (10 à 50% du capital)										
STARSEM (4)	1 310	1 954	35,00%						(214)	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2023, en l'absence d'informations disponibles à date pour l'exercice 2024

Les données financières présentées dans le tableau des filiales et participations ci-dessus correspondent à des données relatives à l'exercice clos le 31/12/2024 non arrêtées et/ou non auditées

Etats des échéances des créances et des dettes

Exprimé en K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			4 038	4 038		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		114 249	31 104	83 145	
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 666	1 666		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés			617 007	617 007		
Débiteurs divers			692	692		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			737 651	654 506	83 145	
Charges constatées d'avance			123	123		
TOTAL DES CREANCES			737 775	654 629	83 145	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			7 820	7 820		
Personnel et comptes rattachés			1 416	1 416		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			886	886		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 056	1 056		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		138	138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			588	588		
Groupes et associés			534 873	453 374	81 499	
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			546 778	465 279	81 499	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Exprimé en K€

	Montant concernant les entreprises	
	avec un lien de participation > 50 %	avec un lien de participation <= 50%
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	2 673 086	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	2 673 086	
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés	1 079	2 959
Autres créances	35 265	581 742
Capital souscrit appelé non versé		
	36 344	584 701
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 220	798
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	386 384	36 710
	503 604	37 508

Charges constatées d'avance

Exprimé en K€

Charges constatées d'avance	2024			2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance - Abonnement Francis Lefebvre 2025	3			10		
Charges constatées d'avance - Prov° / Charges 1T25 WATT	120					
TOTAL	123			10		

Produits constatés d'avance

Exprimé en K€

Produits constatés d'avance	2024			2023		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facturation contrats clients						
PCA sur chiffre d'affaires à l'avancement des coûts						
TOTAL						

Charges à payer

Exprimé en K€

Charges à payer	2024	2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 995	1 662
Dettes fiscales et sociales	2 158	2 801
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		420
Total		4 883

Produits à recevoir

Exprimé en K€

Produits à recevoir	2024	2023
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	674	2 250
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques		
Autres créances	1	
Disponibilités		
Total	675	2 250

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 374 091 284 €. Il est composé de 374 091 284 actions (1 € l'unité).

Le capital social de 374 091 284 € est entièrement libéré.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	374 091 284			374 091 284	1,00 €
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	374 091 284			374 091 284	

La répartition par principaux actionnaires est la suivante :

Rubriques	Pays	Nombre d'actions détenues	Montant en €	% détenu
Airbus Defence and Space Holding France SAS	France	187 045 642	187 045 642	50%
Safran SA	France	187 045 642	187 045 642	50%
TOTAL		374 091 284	374 091 284	100%

Variation des capitaux propres

Exprimé en K€

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Distribut. Dividendes	Clôture
Capital social ou individuel	374 091						374 091
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	3 289 007						3 289 007
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	10 929						10 929
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Dividendes							
Report à nouveau	(204 322)			(152 649)			(356 971)
Résultat de l'exercice	(152 649)	(9 132)		152 649			(9 132)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées		1					1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 317 056	(9 131)					3 307 925

INFORMATION SUR COMPTE DE RESULTAT

Provisions inscrites au Bilan

Exprimé en K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		1		1
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)		1		1
Provisions pour litige	157			157
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	4 220	1 590	1 378	4 432
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	952			952
TOTAL (II)	5 329	1 590	1 378	5 541
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	643 827	23 999		667 826
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	2 015			2 015
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	645 841	23 999		669 841
TOTAL GENERAL (I + II + III)	651 170	25 591	1 378	675 383
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 479	1 336	
Dont dotations et reprises financières		24 110	42	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K€

Ventilation du chiffre d'affaires	2024	2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	11 691	13 361	-12%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	10 594	12 144	-13%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 097	1 217	-10%
Chiffres d'affaires nets	11 691	13 361	-12%

Charges et produits exceptionnels

Exprimé en K€

2024

2023

Libellé	2024		2023	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges et Produits exceptionnels sur amortissements	1			
Charges et Produits exceptionnels sur cessions d'éléments d'actifs Pénalités et Amendes Fiscales				
TOTAL	1			
Résultat exceptionnel (-Perte / +Profit) :	-1		0	

Charges financières

Exprimé en K€	2024	2023
Dotations financières aux amortissements et provisions	24 110	167 083
Intérêts et charges assimilées	13 239	10 792
Différences négatives de change	6	106
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	37 356	177 980

Produits financiers

Exprimé en K€	2024	2023
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	36 916	31 993
Reprises sur provisions et transferts de charges	42	36
Différences positives de change	33	101
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	36 992	32 130

Résultat financier (-Perte / +Profit) :	(364)	(145 851)
--	--------------	------------------

ETATS ANNEXES

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospective avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Engagement total des droits acquis</i>	2 274
<i>Abondement CET</i>	35
<i>Coût des services rendus non-reconnus</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	0
Engagements provisionnés au bilan	2 309

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en K Euros)	31/12/2024
<i>Droits acquis durant la période</i>	252
<i>Droits utilisés durant la période</i>	
<i>Changement d'hypothèse</i>	(118)
<i>Reprise Opérationnelle</i>	(48)
<i>Nouvel Accord Airbus</i>	(63)
Charge nette	23
<i>Changement d'estimation (1)</i>	
<i>Changement de méthode</i>	
<i>Variation de périmètre</i>	
Variation de la provision	23

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

ENGAGEMENTS HORS BILAN EN K €

Exprimé en K€

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2024
Avals et cautions :	467
TOTAL	467

En marge de l'acquisition des parts du CNES dans Arianespace Participation, et dans le cadre de la modification de la gouvernance d'Arianespace SA (transformée depuis en SAS), ArianeGroup Holding a octroyé un put à certains actionnaires minoritaires d'Arianespace SA (actionnaires minoritaires appelés au niveau de l'actionnariat d'Arianespace Participation). Cette option est activable en cas de désaccord entre les membres du Conseil d'Administration d'AEP au titre des décisions stratégiques à prendre ("deadlock mecanism") et s'éteindra au 1er anniversaire du vol inaugural

Exprimé en K€

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2024
Avals et cautions :	697
TOTAL	697

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en K€

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt Exigible	Résultat net après impôt
Résultat courant	(9 130)		(9 130)
Résultat exceptionnel	(1)		(1)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion N			
Impôt à l'étranger			
Impôt société de l'intégration fiscale			
Charge IS Filles			
RESULTAT COMPTABLE	(9 131)		(9 131)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'IMPÔT

K€

Charge d'IS que la société aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale	0
Montant des déficits reportables avant intégration fiscale	0

SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Exprimé en K€

Rubriques	BASE	Impôt Différé
IMPOT DU SUR : Provisions réglementées : * Amortissements dérogatoires * Provision pour hausse des prix Changement méthode (avancement des couts) IFRS15 Plus-values : * Immobilisations non amortissables * Immobilisations amortissables Provisions réglementées liées à l'APA :		
TOTAL ACCROISSEMENTS		
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : * Participation des salariés * Autres A déduire ultérieurement : * Provision retraite * Provision pour risques et charges * Provision pour dépréciation créances * Autre clôture		
	2 309	597
	3 190	824
	2 015	520
	12 412	3 206
TOTAL ALLEGEMENTS	19 926	5 147
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		5 147

Les accroissements et allègements d'impôts ont été calculés avec les taux d'impôts sur les sociétés votés en décembre 2019 (Loi 2019-1479 du 28/12/2019 publiée au Journal Officiel n° 0302 du 29/12/2019), et ce en fonction des années provisionnelles de dénouement des différentes bases

2025

IS – Article 219 CGI	25,00%
Contribution sociale – Article 235 ter ZC	3,30%
Taux retenus pour calcul des Impôts latents	25,83%

Effectif Moyen

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	19	19			19	19
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise						
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	19	19	0	0	19	19